

Avis aux usagers/usagères des services publics

Pourquoi les fonctionnaires seront en grève le 22 mai ?

« **Privilégiés et trop nombreux, les fonctionnaires** ». « *Dépassé, rigide, inapproprié leur statut* » Ces affirmations, assénées comme des évidences jamais démontrées, visent encore une fois à justifier de prétendues réformes qui, présentées comme de simples modernisations, minent en fait le statut général des fonctionnaires. Elles manifestent une ignorance délibérée de l'histoire, de la réalité et du rôle de la fonction publique dans notre société et esquivent le débat sur leurs enjeux en termes de cohésion sociale, de solidarités, de développement économique, d'effectivité des droits, de développement durable...

Si le choix a été fait d'un statut défini par la loi et non le contrat, c'est fondamentalement que les fonctionnaires ont en charge l'intérêt général lequel ne peut se réduire à une somme d'intérêts particuliers. La fonction publique est une construction rationnelle qui répond aux besoins des services publics et aux principes qui les régissent : l'égalité, la continuité, l'adaptabilité, la laïcité. Elle repose sur un certain nombre de principes liés aux fondements de notre démocratie : égalité, indépendance, responsabilité. Ce qui est souvent dénoncé comme des privilèges n'est qu'un ensemble de droits mais aussi de contraintes qui s'articulent pour répondre aux besoins des services publics et des usagers/ères.

Notre statut n'est ni un monument ni une pièce de musée. Il n'a cessé de vivre, d'évoluer, de s'adapter aux besoins de la société et il doit continuer à le faire. Mais ces évolutions doivent prendre appui sur les principes qui le fondent et être démocratiquement débattues avec les agents et les usagers/ères, à l'inverse de ce qui se dessine actuellement.

Nous devons penser l'avenir, faire face aux enjeux du XXI^e siècle, ceux d'une prise de conscience accrue d'un destin commun de l'humanité et d'une affirmation nouvelle de valeurs universelles : droits fondamentaux, protection de l'écosystème mondial, accès aux ressources naturelles indispensables, droit au développement, mobilité des personnes, diversité culturelle, égalité femmes-hommes, devoir d'hospitalité, sécurité... Ils nécessitent que tous, fonctionnaires, usagers/ères, élu.e.s, citoyen.ne.s, construisent une véritable prise en charge collective d'un intérêt général de plus en plus étendu : c'est précisément ce que permettent les services publics et la fonction publique et ce qui fonde leur modernité et la nécessité de les préserver. Et c'est pourquoi nous sommes mobilisé.e.s aujourd'hui et en grève pour défendre et promouvoir ce projet éminemment moderne et progressiste.

Manifestations le 22 mai à 11h à Brest (place de la Liberté) et Quimper (place de la résistance)
à l'appel des syndicats : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Avis aux usagers/usagères des services publics

Pourquoi les fonctionnaires seront en grève le 22 mai ?

« **Privilégiés et trop nombreux, les fonctionnaires** ». « *Dépassé, rigide, inapproprié leur statut* » Ces affirmations, assénées comme des évidences jamais démontrées, visent encore une fois à justifier de prétendues réformes qui, présentées comme de simples modernisations, minent en fait le statut général des fonctionnaires. Elles manifestent une ignorance délibérée de l'histoire, de la réalité et du rôle de la fonction publique dans notre société et esquivent le débat sur leurs enjeux en termes de cohésion sociale, de solidarités, de développement économique, d'effectivité des droits, de développement durable...

Si le choix a été fait d'un statut défini par la loi et non le contrat, c'est fondamentalement que les fonctionnaires ont en charge l'intérêt général lequel ne peut se réduire à une somme d'intérêts particuliers. La fonction publique est une construction rationnelle qui répond aux besoins des services publics et aux principes qui les régissent : l'égalité, la continuité, l'adaptabilité, la laïcité. Elle repose sur un certain nombre de principes liés aux fondements de notre démocratie : égalité, indépendance, responsabilité. Ce qui est souvent dénoncé comme des privilèges n'est qu'un ensemble de droits mais aussi de contraintes qui s'articulent pour répondre aux besoins des services publics et des usagers/ères.

Notre statut n'est ni un monument ni une pièce de musée. Il n'a cessé de vivre, d'évoluer, de s'adapter aux besoins de la société et il doit continuer à le faire. Mais ces évolutions doivent prendre appui sur les principes qui le fondent et être démocratiquement débattues avec les agents et les usagers/ères, à l'inverse de ce qui se dessine actuellement.

Nous devons penser l'avenir, faire face aux enjeux du XXI^e siècle, ceux d'une prise de conscience accrue d'un destin commun de l'humanité et d'une affirmation nouvelle de valeurs universelles : droits fondamentaux, protection de l'écosystème mondial, accès aux ressources naturelles indispensables, droit au développement, mobilité des personnes, diversité culturelle, égalité femmes-hommes, devoir d'hospitalité, sécurité... Ils nécessitent que tous, fonctionnaires, usagers/ères, élu.e.s, citoyen.ne.s, construisent une véritable prise en charge collective d'un intérêt général de plus en plus étendu : c'est précisément ce que permettent les services publics et la fonction publique et ce qui fonde leur modernité et la nécessité de les préserver. Et c'est pourquoi nous sommes mobilisé.e.s aujourd'hui et en grève pour défendre et promouvoir ce projet éminemment moderne et progressiste.

Manifestations le 22 mai à 11h à Brest (place de la Liberté) et Quimper (place de la résistance)
à l'appel des syndicats : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA